



# CONTRAT D'ENGAGEMENT D'ORCHESTRE DE VARIETES

ENTRE LES SOUSSIGNES :

M.....  
Demeurant.....  
Agissant au nom de.....  
En sa qualité de.....

- Ci-après dénommé : l'Employeur. D'UNE PART

Et .....Le Club des Musiciens Sans Frontières.....  
Demeurant.....Résidence « La Bergerie » Bât. Limousin Appt.26..Av. Mal FOCH..33560 CARBON BLANC

Agissant tant en son nom qu'en sa qualité de mandataire de l'Orchestre dénommé :

.....

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Par les présentes, L'EMPLOYEUR, en sa qualité sus-indiquée, engage l'Orchestre dénommé :

.....PADISON.....

Pour assurer la partie musicale qu'il organise, aux conditions suivantes :

- Lieu de la représentation : .....
- Date de la représentation : .....
- Nombre de séances : .....
- Horaires des séances : .....
- Salaire pour .....éléments, chef compris.....  
..... Euros ( Net )

Charges pour 4 Musiciens (guichet unique : URSSAF, ASSEDIC, CONGE-SPEC..... Euros

MONTANT TOTAL alloué par l'employeur..... Euros

Soit la somme de : .....Euros

Payables au chef d'Orchestre au cours de la présentation.

- Les frais de séjour : Repas et boissons.....  
sont à la charge de l'employeur

## CONDITIONS GENERALES

L'EMPLOYEUR, seul responsable du spectacle qu'il organise, fera son affaire personnelle de toutes les déclarations et demandes d'autorisations administratives, en temps opportun, ainsi que du paiement des taxes, impôts, charges sociales, droits d'auteur ou autres afférents au spectacle pour lequel il a conclu ce contrat.

L'EMPLOYEUR, est seul responsable de la totalité du matériel de l'Orchestre (instruments de musique, matériel d sonorisation et d'éclairage de scène, costumes, etc.) que ce matériel soit la propriété de l'Orchestre, qu'il soit sur scène ou à proximité, même en plein air Désigné par l'employeur pour les prestations de l'Orchestre depuis l'arrivée de celui-ci jusqu'à son départ. L'Employeur pourra contacter une assurance contre ces risques de vol, d'incendie ou de détérioration.

L'Employeur devra mettre à la disposition de l'orchestre un podium ou une scène de la dimension nécessaire à la bonne exécution de sa prestation ainsi qu'une loge fermant à clé.

Prévoir, sur scène, 3 prises de courant monophasées 220 volts avec prise de terre, de 10/16 ampères sur chaque phase, ou bien, sa conformer aux instructions données par le chef d'orchestre dans les conditions particulières. Prévoir un électricien pour le branchement des appareils.

Si le contrat n'a pas été signé simultanément par les deux parties, un exemplaire du contrat signé par l'un des contractants doit lui être retourné dans un délai de quinze jours revêtu de la signature de l'autre contractant. Passé ce délai, le contrat sera considéré comme nul et non avenue.

Sauf le cas de force majeure, la partie qui rompra le présent engagement devra verser à l'autre partie une somme égale au montant total du contrat, sans préjudice de tous autres dommages-intérêts.

Les cas de force majeure sont ceux reconnus par la législation des Pays du travail. Il est précisé que, dans le cas d'un spectacle en plein air, la pluie, le vent, l'orage, la neige ne constituent pas un cas de force majeure. Pour les manifestations en plein air, l'Employeur doit prévoir un podium protégé des intempéries, bâché, couvert d'une manière imperméable et relié à la prise de terre. Il doit prévoir une salle couverte de repli. Que la manifestation ait lieu ou non, le montant total du contrat est dû aux artistes. L'Employeur peut souscrire une assurance contre ce risque.

### CONDITIONS PARTICULIERES

.....  
.....  
.....

### COMPOSITION DE LA FORMATION

1°.....	<b>Chanteur</b> .....	11°.....
2°.....	<b>Pianiste</b> .....	12°.....
3°.....	<b>Accordéon</b> .....	13°.....
4°.....	<b>Batteur</b> .....	14°.....
5°.....	<b>Bassiste</b> .....	15°.....
6°.....	<b>Technicien sono/éclairage</b> .....	16°.....
7°.....	.....	17°.....
8°.....	.....	18°.....
9°.....	.....	19°.....
10°.....	.....	20°.....

Les parties soussignées déclarent avoir pris connaissance des clauses et conditions du présent contrat qu'elles acceptent et s'obligent à exécuter et accomplir scrupuleusement, sans réserve.

Fait en ...2...exemplaires et de bonne foi, à Talence....., le .....

( faire précéder les signatures de la mention manuscrite « Lu et approuvé » )

*Le chef d'orchestre*

*Cachet de l'Employeur,*

*Signature de l'Employeur*